

# Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

## Mairie

---

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Mme Fabienne LENOËL est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick JOUFFLINEAU, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Serge ANFRAY

Étaient absents excusés et représentés : M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANOINE et M. Raymond GIRARD qui donne pouvoir à M. Philippe GAILLARDON

Date des convocations : 4 juillet 2023

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Madame le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

#### **DÉLIBÉRATION 2023 - N°07/01 : DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT 'LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ESPECES A ENJEUX SANITAIRES'**

De nombreuses espèces, végétales ou animales, sont susceptibles de nuire à la santé humaine.

Les évolutions climatiques, observées ou prévues, tendent à favoriser l'implantation d'espèces nouvelles sur des territoires jusqu'alors préservés.

Par conséquent, la lutte contre la prolifération des espèces nuisibles à la santé humaine constitue un enjeu important du ministère chargé de la santé. Ainsi, le code de la santé publique définit :

- une liste d'espèces dont la prolifération est nuisible à la santé humaine.
- les mesures de prévention et de lutte à mettre en œuvre contre ces espèces
- les modalités d'application des mesures de nature à prévenir l'apparition de ces espèces ou à lutter contre leur prolifération

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Mme Fabienne LENOËL, comme référente communale pour participer à la surveillance et à la lutte contre la prolifération des espèces à enjeux sanitaires.

En cas d'absence de Mme Fabienne LENOËL, Mr Philippe GAILLARDON et Mr Stéphane LECHANOINE sont désignés remplaçants.

## **ASSOCIATIONS : COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS**

- **Forum des associations :**

Le forum des associations aura lieu le vendredi 8 septembre de 16h30 à 22h00 à la maison des associations.

- **Eole : organisation du téléthon :**

Le téléthon sur le territoire de l'Elle aura lieu les 8 et 9 décembre 2023.

La prochaine réunion de préparation aura lieu le 5 septembre 2023 à 20h30 à Couvains.

- **Familles rurales :**

Une réunion Espace des Parents a eu lieu le mercredi 28 juin. Celle-ci avait pour but de présenter les nouvelles perspectives qui s'ouvrent à Familles rurales notamment la possibilité d'avoir un dispositif d'accompagnement à la parentalité autonome sur le territoire de l'Elle.

La prochaine réunion est programmée le 13 septembre 2023 à 20h30 avec les élus du territoire de l'Elle à Couvains.

## **DÉLIBÉRATION 2023 - N°07/02 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

L'association EOLE avait demandé une subvention suite à l'achat de pinces pour ramasser les déchets sur la commune par les enfants du groupe scolaire Coccin'Elle ou par ceux de l'accueil de loisirs. Le coût total des pinces est de 102.50 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser une subvention à hauteur de la dépense.

## **DÉLIBÉRATION 2023 - N°07/03 : MISE EN PLACE DES JARDINS FAMILIAUX**

Le conseil municipal a à cœur de créer des jardins familiaux. Les élus ont travaillé sur la possibilité d'offrir aux citoyens qui ne possèdent pas de jardin, de cultiver une parcelle de terrain à des fins personnelles.

La commune de Saint Clair sur l'Elle détient un terrain sis près du stade dont 8 lots pourraient être créés.

Certains particuliers pourraient être intéressés par la mise à disposition d'une parcelle moyennant une cotisation annuelle.

Des points restent à étudier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise la création de jardins familiaux.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Association des Maires de France**

Suite à un appel de l'Association des Maires de France pour un rassemblement le lundi 3 juillet 2023, environ 30 personnes étaient présentes sur le parvis de la mairie.

- **Maison de retraite**

La maison de retraite change de statut, elle intègre une association à but non lucratif dénommée UNIVI.

- **Logements HLM rue des Saules**

Les 6 nouveaux logements HLM ont été attribués dans le lotissement Bocage de l'Elle. La remise des

clés a eu lieu le jeudi 6 juillet.

- Philippe GAILLARDON

Le devis de Conquéranrs et bâtisseurs pour la coupe de l'herbe dans le lotissement bocage de l'Elle est de 1 485 € TTC

Le devis pour la location d'un rouleau compacteur pour le parking près du centre de secours est de 345,55 € TTC

- Terrain de pétanque

Les utilisateurs du terrain de pétanque au niveau du pressoir demandent un agrandissement du terrain de boules

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés. Madame le Maire a décidé de clore la séance.